

Société Nautique de Bandol
Bulletin d'Inscription
Voile d'Or 2023
Du 14 au 15 octobre 2023

<i>N° de Voile</i> :	<i>Nom du Bateau</i> :
<i>Type</i> :	<i>Club</i> :
<i>Skipper/Propriétaire</i> :	<i>Licence</i> :
<i>Adresse</i> :	
.....	
<i>Tél</i> :	
E-Mail :	

<i>Handicap National</i>	<input type="text"/>	<i>Tirant d'eau</i>	<input type="checkbox"/>	GTE	<input type="checkbox"/>	PTE	<input type="checkbox"/>	DER
<i>Moteur</i>	Oui/Non	<i>Hélice</i>	<input type="checkbox"/>	Fixe Bipale	<input type="checkbox"/>	Fixe Tripale	<input type="checkbox"/>	Mobile
<i>Enrouleur</i>	Oui/Non		<input type="checkbox"/>	GV		<input type="checkbox"/>	Genois	
Modifications								
<i>Lest</i>	Oui/Non	<i>Gréement</i>	Oui/Non			<i>Coque</i>	Oui/Non	
<i>Indiquer lesquelles</i> :								
.....								
.....								
<i>Carte d'identité</i>	Oui/Non	<i>Classe</i>	Oui/Non	<i>Groupe</i>	<input type="text"/>			
<i>T.R. Table</i>	<input type="text"/>			<i>T.R. après correction</i>	<input type="text"/>			

Conditions d'Inscriptions

Le soussigné déclare accepter et assurer l'entière responsabilité des incidents qui peuvent arriver du fait de la construction de son bateau et de son matériel. Que son yacht rempli les exigences de sécurité déterminées par les autorités maritimes ainsi que par les autorités sportives. Il assume lui-même la charge de tout incident consécutif à sa participation à l'épreuve et reconnaît être responsable de sa propre sécurité, de celle de son équipage et de son bateau et reste libre de prendre toute décision tant avant le départ que pendant l'épreuve conformément aux règles fondamentales de ISAF.

Par cette déclaration, tant en ce qui concerne, qu'en ce qui concerne son équipage, il décharge de toute responsabilité le Comité d'Organisation, le Jury et le Comité de Course et toutes autres personnes physiques ou morales qui participent à son organisation à quelques titres que ce soit.

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions de responsabilité.
--

e-mail : club@snbandol.com